

DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 08/07/2021

Référence
2021_07_13

Objet de la délibération
Adhésion à Éner'gence - année 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	26	37

Date de la convocation
01/07/2021

Date d'affichage
01/07/2021

Vote
À l'unanimité des votants
Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2021 et le 8 Juillet à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au, siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BONNARD LE FLOCH Frédérique, GODEBERT Viviane, GUILLORÉ Alexandra, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, DU BUIT Yves, GIBERGUES Bernard, GOALEC Bernard, GOURVEZ Jean-Yves, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LE LOC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, MOUNIER Gilles, NICOLAS Bernard, NÉDÉLEC Yohann, PAUGAM René, PICHON Ronan, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

Suppléants :

MM : NICOLAS Bernard (de M. GOURVIL Armel), PAUGAM René (de M. GOULAOUIC Pascal)

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : ABIVEN Bernadette à M. NÉDÉLEC Yohann, CARO Pauline à M. SALAUN Gilles, CHEVALIER Christine à M. TALARMAIN Roger, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick à M. TREGUER Jean-François, LAMOUR Marguerite à Mme GODEBERT Viviane, MM : BÈLE Christophe à M. MOUNIER Gilles, GOSSELIN Jacques à M. DU BUIT Yves, GOURTAY Michel à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, GUÉVEL Yann à M. CUILLANDRE François, LE BRIS Jacky à Mme QUIGUER Tifenn, POUPON Julien à Mme GUILLORÉ Alexandra, PRIGENT Pascal à M. LARS Roger, QUILLÉVÉRÉ Bernard à M. TALARMIN André, RAPIN Raphaël à Mme BALCON Claudie, ROUDAUT Stéphane à M. CAP Dominique

Excusé.e.s : Mmes : ARZUR Agathe, NICOLAS Gaëlle, TOURNIER Emmanuelle, MM : GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Armel, GOUÉROU Jacques

Assistaient en outre à la réunion :

Mme LE BARS Mickaële, MM : CANN Thierry, SHIEH Tayeb-Alexandre

A été nommée secrétaire : BALCON Claudie

Objet de la délibération :

Adhésion à Éner'gence - année 2021

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest est membre d'Éner'gence depuis de nombreuses années et ce au titre du collège « collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale » de plus de 100 000 habitants.

Une adhésion au titre de ce collège n'est plus justifiée aujourd'hui car d'une part les EPCI membres du Pôle métropolitain adhèrent tous à Éner'gence depuis 2020 et d'autre part, le Pôle métropolitain est doté de sa propre ingénierie sur les sujets de la transition écologique.

Cependant, les relations partenariales sont nombreuses entre les deux structures.

Envoyé en préfecture le 15/07/2021

Reçu en préfecture le 15/07/2021

Affiché le



ID : 029-200033736-20210708-2021_07_13-DE

C'est pourquoi, il est proposé de renouveler une adhésion à Éner'gence au titre du collège « membres associés » à hauteur de 4000€ pour l'année 2021.

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

Mme GUILLORÉ Alexandra, MM KERNÉIS Mickaël, PICHON Ronan quittent la séance pour cette délibération et ne prennent pas part au vote.

M BÈLE Christophe, (pouvoir à MOUNIER Gilles) ne prend pas part au vote

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest renouvelle l'adhésion à Éner'gence au titre du collège « membres associés » à hauteur de 4000€ pour l'année 2021.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre